



ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil général de Val de Bagnes

Du 09.04.2025

Lieu : Salle polyvalente de Bruson
Heure : 19h30
Aux : Membres du Conseil général
Copie aux : Conseil municipal, Direction opérationnelle et Secrétariat général
Invités : /

4 mars 2025

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Approbation ou modification de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du Plenum du 22 janvier 2025
4. Validation du choix de l'organe de révision
5. Crédit budgétaire concernant le projet MS4 (acquisition de locaux dans le projet de la Maison de la Santé à Sembrancher) de CHF 3'455'000.- (rubrique 029.5040.05)
6. Développement de la question écrite « Potentiel achat d'actions aux Forces Motrices Valaisannes (FMV) » (Q11) et réponse de la Municipalité
7. Présentation de l'organisation du Conseil général
8. Information sur la labellisation
9. Information sur la révision globale du PAZ-RCCZ
10. Information sur le chantier du Centre sportif
11. Information sur la Maison de Commune du Châble
12. Information sur le projet Maniak Altis
13. Divers

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Commune de Val de Bagnes

Julien Vaudan
Président du Conseil général